© Joueurs Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

restriction

Par admin Postée le 05/02/2014 16:53

> bonjour cela fait quelques temps que je joue aux casino en ligne.je commence a entrer dans un cercle vicieux je remise plus pour me refaire . mais je sais bien qu'au final on y arrive pas . j'ai deja tenter une fois de me bloquer sur un site ou je jouait avant . au bout de 6 mois cette interdiction est venu a échéance et j'ai rejouer de plus belle. pire je me suis meme réinscrite sur un autre site . chose qu'il ne faut pas faire .maintenant je comprend ma douleur . je commence a avoir de serieux problèmes financiers .et si je ne fais rien je sais que la pente serra plus difficile a remonter.après des limitations de mises, des interdictions volontaires sur les sites j'ai envie d'annuler ma carte bancaire. croyez vous que ce soit une solution ? je sais que j'ai besoin d'interdit mais surtout pas un interdit bancaire...j'ai envie d'être active dans ma démarche . je sais que ca ne fonctionnera que si je prend les devant .. pensez vous que ce soit un bon début ?

Mise en ligne le 07/02/2014

Bonjour,

Puisque vous avez besoin d'un interdit (et pas d'un interdit bancaire), pourquoi ne pas vous interdire complètement de jeu ? L'interdiction volontaire de jeu est une démarche personnelle et confidentielle qui entraîne une mesure d’interdiction s’étendant uniquement sur le territoire national. Elle est valable pour une durée de 3 ans non réductible dans toutes les salles de jeux (machines à sous et grands jeux) des casinos, des cercles de jeu et des sites de jeux en ligne autorisés.

Au bout des trois années, aucune démarche n’est à effectuer si vous souhaitez rester interdite de jeu. En effet l’interdiction reste en vigueur si vous n’effectuez aucune démarche afin de la supprimer. Vous retrouverez les détails de cette procédure ici.

Il peut aussi vous être utile et bénéfique de comprendre avec l'aide d"une équipe de professionnels, ce qui vous pousse à jouer. Pour ce faire, vous pouvez prendre contact avec la structure dont nous faisons figurer les coordonnées en bas de message. L'équipe de professionnels reçoit les joueurs excessifs de manière anonyme et gratuite. Enfin, vous avez toujours la possibilité de joindre l'un de nos écoutant au 09 74 75 13 13 (Joueurs écoute infos service, appel anonyme et non surtaxé, tous les jours de 8h à 2h).

Avec tous nos encouragements dans cette démarche,

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA le Cèdre de l'Association CédrAgir

11 rue Eugène Varlin
59160 LOMME

Tél : 03 20 08 16 61
Site web : www.cedragir.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après midi de 14hà 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h.
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30. Les après-midi de 14h à 17h sauf le lundi 19h et le jeudi 18h
Substitution : Tous les matins (sauf le mercredi) de 8h30 à 10h30. Le lundi après-midi 17h-19h, le jeudi après-midi de 16h-18h.

Voir la fiche détaillée